

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Adresse: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Abonnement: 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

L'ABELLE DE DEMAIN. SOMMAIRE.

- Souvenir d'Artiste. Le dépeç d'Orléans - Les causeries célèbres. Fausse Monnaie - Les Humbles. Souvenirs d'un Parisien. A travers le passé. Prisonnières d'autrefois. Cuisine. La Beauté du Diable, feuilleton du dimanche, suite. Mondanité, Chiffons. L'actualité, etc., etc.

La situation à Paris.

La situation troublée se prolonge à Paris; le gouvernement en lutte avec ses employés, se montre d'une fermeté très grande. Il défend un principe, et si de la lutte il ne sortait pas vainqueur, il perdrait son autorité, son prestige, et à l'ordre on céderait l'anarchie.

Dès le premier jour, M. Clemenceau a proclamé hautement qu'il ne ferait aucune concession aux employés des Postes et Télégraphes qui feraient preuve d'indiscipline, et bientôt après, il se dispensait momentanément des services de ceux qui avaient fait mine de s'allier aux Syndicalistes.

La hardiesse du Premier Ministre n'était pas de nature à calmer les esprits dans le camp des employés réfractaires; aussi de vives protestations, des menaces même se firent-elles entendre. Bien que l'horizon se chargeât de nuages, que les cris des membres du parti des ouvriers se fissent plus perçants, jamais les gouvernants ne perdirent-ils leur sang-froid; et le vote de confiance que la Chambre des Députés vient de donner au gouvernement a fait les ouvriers perdre leur équilibre.

La Chambre, après une séance tumultueuse, s'est prononcée en faveur du gouvernement, en déclarant que les postiers et autres employés du gouvernement n'avaient pas le droit de se mettre en grève. Les employés en révolte ne s'attendaient pas à ce coup de bonnet assés sur leurs têtes, ont mal dissimulé leur surprise.

A la suite d'un discours du Premier Ministre, il a été demandé un vote de confiance. Alors a éclaté une scène de désordre, MM. Sembat et Jaurès, deux leaders du Socialisme, se faisant les champions des employés du gouvernement. M. Jaurès a accusé une majorité des députés d'avoir encouragé le "Syndicalisme"; et un Républicain radical lui a répondu que les Socialistes servaient d'instruments aux réactionnaires, et que M. Morel avait cédé son siège au Duc d'U-

ses. Ces dernières paroles mirent le feu aux poudres. M. Morel voulut prendre la parole pour répondre à l'attaque dont il était l'objet; mais les clamores étaient telles que jamais il ne parvint à se faire entendre.

M. Briesson mit alors son chapeau sur sa tête pour faire comprendre que la séance était levée. Un député passant par-dessus les sièges, s'empara d'une cloche qui se trouvait sur la table du président et la fit sonner avec fracas.

Les socialistes eurent l'honneur d'Internationalisme, et M. Baudry d'Asson et les royalistes, montés sur des chaises, chantèrent "Vive Henri IV". Le public et les journalistes dirent se retirer des galeries; et le désordre, à l'intérieur de la Chambre comme à l'extérieur, devint général.

Les ministres demeurèrent tous à leurs places, amusés tout d'abord du spectacle qui s'offrait à leur regard, mais indignés plus tard de la tournure qu'avaient prise les choses, de leur alarmant aspect.

La condamnation d'Adler.

Pen de procès criminels ont eu autant de retentissement en ville que celui qui, entamé le 16 du mois dernier, s'est terminé hier, devant la cour de District des Etats-Unis, par la condamnation de William Adler, ancien président de la défunte Banque Nationale d'Etat.

Quand Adler s'aperçut que sa criminelle administration des affaires de la banque allait être découverte, pour se soustraire à un châtiement qui lui serait infligé, il quitta la ville mystérieusement, emmenant avec lui un fils et emportant un fonds considérable d'épaves dans le but de s'engager dans les affaires au Honduras où il espérait jouir d'une entière liberté. Mais à la suite d'un incident imprévu, Adler et son fils s'établirent à San Pedro, et non au Honduras. Plusieurs mois s'écoulèrent, puis Adler, conseillé par être par des amis, se décida à revenir à la Nouvelle-Orléans sachant qu'il y serait mis en état d'arrestation, mais se berçant, sans doute, de l'espoir que l'Etat ne parviendrait pas à établir sa culpabilité.

Les examinateurs de banques au service du gouvernement, dès que la fugue d'Adler fut connue, firent un relevé des livres de la Banque Nationale d'Etat et y découvrirent les inexactitudes que l'on sait. Adler comparut sous un nombre très grand de chefs d'accusations et hier, il s'entendait condamner sur 74 de ces chefs.

Les opinions en ville étaient partagées quant à l'issue du procès; d'autres semblaient croire qu'Adler serait innocent; mais d'autres ne voyaient pas comment, avec des témoignages aussi accablants contre lui, le prévenu pourrait échapper à une condamnation.

La loi n'aura jamais trop de sévérité pour ces hommes qui abusent de la confiance des autres, pour ces agitateurs sans scrupules qui, dans quelques spéculations hasardeuses, pour s'enrichir engloutissent le modestement avoir de tant de personnes péniblement amassé par un dur labeur.

Accident de chemin de fer en Alsace.

Strasbourg, Alsace, 14 mai - Un désastreux accident de chemin de fer est arrivé la nuit dernière à Herlheim, près de Col-

mar. L'express Bâle-Cologne est entré en collision avec un train de marchandises qui venait de dérailler par suite de l'explosion de sa locomotive. Quatre employés et un voyageur ont été tués et douze voyageurs grièvement blessés. Les débris des deux trains ont rutilé et ont été presque totalement consumés.

Histoire turque.

Ibrahim avait été élevé par son père Mohammed à peu près comme notre gracieux Pantagruel l'avait été par notre vénérable Gargantua. Mohammed avait grande honte de son ignorance et voulait que son fils Ibrahim ne ressemblât point à son père, ce qui est le fait de petits gens à crâne déprimé et cerveau étroit; et, en suite logique de ces idées généreuses et novatrices, il l'envoya, dès l'âge de dix-huit ans, étudier chez les sages d'Occident, qui ont inventé le paratonnerre, l'égalité des droits, la suppression des devoirs et le labyrinthe sans fin.

Et son fils Ibrahim étudia pendant vingt-trois révolutions de soleil et revint dans son pays avec les idées les plus occidentales et une ferme résolution de les appliquer sur-le-champ.

Asses embrassa-t-il son père, qui était devenu trop vieux mais qui se portait à merveille, et le pria-t-il de lui céder sans nul retard le gouvernement de la maison et l'exploitation des terres jointantes, sur quoi le père fit quelques difficultés.

"Est-ce là ce que l'on t'a appris là-bas? dit-il avec quel que tristesse dans les sourcils et dans la barbe."

"Assurément, répondit Ibrahim. On m'a appris que l'ancien ne prime ni ne lie le nouveau et qu'il n'y a nulle chorine entre les pères et les fils."

"Mais, cependant, le droit... dit Mohammed."

"Le droit n'est point la force, certes, dans les maximes des sages d'Occident, mais la force est la mesure du droit; sur quoi je vous prie respectueusement de mesurer mon droit et le vôtre."

"Soit! mais la vertu? dit Mohammed."

"La vertu est très différente du vice, dit Ibrahim, du moins suivant un grand nombre d'auteurs; mais elle consiste à donner à sa personnalité toute l'extension qu'elle peut avoir. Souffrez que j'étende ma personnalité, qui vous fut toujours chère et que j'aime moi-même comme un prolongement de la vôtre."

"Mais la piété filiale? dit Mohammed."

Il y a discussion sur le point de savoir si la piété envers Dieu est une transposition de la piété filiale ou si la piété filiale est une déviation de la piété envers Dieu. Dans le premier cas, la piété filiale est comme la source d'une erreur qui fut très préjudiciable à l'humanité, et dans ce cas et à ce titre, elle devrait être abolie avec une grande diligence. Dans le second cas, la piété filiale est une grande erreur générale, et dans ce cas et à ce titre, quoique moins détestable que tout à l'heure, elle doit disparaître avec qui l'a produite. Je ne sais si je mets dans mes discours une suffisante clarté pour qu'ils soient entendus."

"Ils le sont, répondit Mohammed, et la clarté n'est aucunement ce qui leur manque; mais je regrette que tu aies perdu, aux terres éloignées, le souvenir ou du moins le respect du livre."

"Quel livre? demanda Ibrahim qui savait parfaitement de quoi l'on voulait parler."

"Je dis livre, répondit Mohammed, c'est-à-dire le Coran, car le Coran veut dire le livre. Le livre donc dit que le fils doit honorer son père et sa mère."

"J'ai si peu oublié le Coran que je vais sur-le-champ compléter la citation très exacte, du reste, que vous en faites. Le Coran dit: "Il faut honorer son père et sa mère et se pas discuter avec les ignorants." Aussi ne discuterai-je plus avec vous, ce que je ne faisais du reste que par un reste d'habitude d'école."

"Et Ibrahim conduisit donc son père à la limite extrême de ses domaines et l'enferma dans un petit kiosque d'où la vue s'étendait sur quelques mausolées, ce qui formait un spectacle agréable. Il allait le visiter de temps en temps, pour voir s'il avait besoin de quelque chose, et il trouvait généralement qu'il avait besoin de tout et il s'en retournait sans lui donner rien; car il n'était venu que pour voir s'il avait besoin de quelque chose."

Et tout alla ainsi, c'est-à-dire bien, pendant quelque temps.

Or, un Bigary du voisinage, qui n'avait jamais passé par un voisin très commode et de qui Mohammed avait souvent dit à Ibrahim, quand Ibrahim n'avait que dix ou douze ans: "Méfie-toi du Bigary!", le Bigary, donc, vint un jour, très escorté et muni de divers instruments de civilisation que certains peuples appellent des armes, jusqu'à la porte d'Ibrahim et lui tint à peu près ce langage:

"Seigneur Ibrahim, cette propriété est d'une véritable beauté et je "serai" très heureux de la posséder."

"Je vous remercie de vos aimables félicitations, répondit Ibrahim, et vos civilités me sont agréables. Je suis heureux de savoir que cet humble domaine vous plairait et que vous seriez satisfait de l'avoir."

"Je parle sans doute mal le turc, cette belle langue; car il me semble, sauf correction, que je ne me suis pas fait bien entendre. Je n'ai pas dit que je "serais" heureux de posséder ce petit domaine, j'ai dit que je "serai" heureux d'en être le maître. J'ai parlé non au conditionnel, mais au futur, et non à l'hypothétique, mais à l'affermatif. J'aime à croire que maintenant je suis clair."

"Vous êtes clair, assurément, répondit Ibrahim un peu troublé; mais quel est votre dessein et que prétendez-vous?"

"J'ai dessein, comme vous dites de ne pas m'en retourner chez moi; car il est tard, et je prétends, pour parler comme vous, m'installer ici pour le reste de vos jours et aussi des nuits que la Providence me réserve."

"Mais je suis le légitime propriétaire de tout ceci, et personnellement n'a le droit de m'en faire sortir."

"Ceci pourrait bien être une erreur, seigneur Ibrahim; car enfin, à supposer que le droit d'héritier soit quelque chose à quoi il faille s'arrêter, ce n'est pas de votre père que vous avez hérité ceci, puisque vous l'en avez chassé."

"Non, ce n'est pas de mon père que j'ai hérité ceci; mais je le détiens, et non préjudice, j'en conviens, par le droit que me constitue ma supériorité sur lui. Je suis un civilisé, il est un barbare; je suis un Occidental par ma culture, il est un Oriental par son ignorance; je suis "jeune-humanité", pour tout vous dire en un seul mot, et il est aussi "vieille-humanité" que possible. Voilà mon droit."

"Et Ibrahim rejoignit son père Mahommed dans le kiosque. Ils y véquèrent des années, assez nombreuses encore, dans cette médiocrité que les poètes d'Orient appellent l'or des minutes, la soie des jours, ou le nard des années, selon leurs humeurs."

Il se conversaient, car que faire en un kiosque; et même d'interrompaient un peu, la discussion étant le sel des entretiens comme la monotonie en est l'opium."

"L'Occident a du bon, disait Ibrahim, quoique nous en ayons deux souffert; il remue le monde et fait que les choses ne sont pas toujours la même chose et c'est ce qu'on appelle l'évolution."

"L'Occident ne vaut rien du tout, disait Mohammed, et je regrette bien de t'y avoir envoyé. Il est cause que tu m'as dépossédé et il est cause de pis: il est cause que j'ai demandé au ciel ta déposition et que je l'ai obtenue."

"Faut-il donc toujours rester stagnant? disait Ibrahim."

"Faut-il donc toujours être dans la tempête? disait Mohammed."

"Voilà ce que tu as toujours craint, disait Mohammed."

"Voilà ce qui nous séparait, disait Ibrahim."

"Voilà ce qui nous unit, dit Mohammed."

EMILE FAGUET. De l'Académie française.

"Si par là l'on juge la chose, je suis beaucoup plus civilisé que vous, car votre civilisation date de vous, et la mienne date de mon bis-aïeul; je suis beaucoup plus occidental que vous car toute ma race est occidentale, et je suis "jeune-humanité" autant qu'un autre, parce que, très probablement, toute l'humanité est de même âge, et il est très vain de se croire jeune parce qu'on se donne ce titre qui, entre nous, ne signifie rien du tout."

"Il est étrange cependant, dit Ibrahim, que je sois évincé d'une terre que je possède de père en fils depuis des siècles, en la personne de mes ancêtres!"

"Eh! seigneur Ibrahim, voilà qu'après avoir été novateur vous devenez bien singulièrement partisan de la tradition! Si vous êtes tellement partisan de la tradition, que ne l'avez-vous respectée dans votre père qui la représentait absolement? Vous parlez de possession ancienne, de possession on héréditaire! Vous voilà bien "vieille-humanité"; revenez donc à vos principes."

"Mes principes, dit Ibrahim, ont leur bon côté..."

"Quand ils vous servent, et leur mauvais, quand ils servent les désirs des autres. Ce sont des principes bilatéraux. Vous voyez que je suis Occidental. Tenez! vos principes, vous feriez bien de les abandonner, sauf un seul (je le connais) sauf un seul qui est celui-ci: il y a que la force. Or, regardez-moi, et autour de moi, et vous verrez que je suis plus fort que vous. Cela répond à tout et c'est même bien meilleur, car cela permet de ne répondre rien. Asses vous que je ne vous ai répondu que par politesse. Cette concession faite aux usages et cet hommage rendu à la courtoisie, prenez congé et croyez à la parfaite considération que l'on doit à un membre très distingué de la "jeune-humanité."

Le sceau de la Cathédrale St-Louis.

Depuis mardi dernier, le sceau de la Cathédrale St-Louis a mystérieusement disparu du bureau où sont conservées les archives de l'église; et M. le Curé, après de vaines recherches, s'est vu forcé d'en faire faire un autre.

La disparition inexplicable de ce sceau est portée à la connaissance du public pour mettre celui-ci en garde contre toute supercherie.

Ingram est condamné à trois ans de pénitencier.

Le major W. S. Ingram, ex-secrétaire-trésorier du Bureau de Santé d'Etat, reconnu, ces jours derniers, coupable de détournement dans l'exercice de ses fonctions, a été condamné hier par le juge Christian, de la cour criminelle de District, à trois ans de travaux forcés au pénitencier de l'Etat.

Ayant le prononcé de la sentence, l'avocat O'Sullivan, défenseur de Ingram, a déposé une demande en nouvelle audition de cause, sous prétexte qu'il n'y avait pas eu, à proprement parler, détournement de fonds; et que l'acte d'accusation aurait dû porter détournement d'un chèque.

Le juge Christian a repoussé cette demande en la déclarant non fondée. Il est probable qu'appel de ce jugement sera interjeté à la Cour Suprême.

Un gamin reconnaissant.

Le juge Wilson a reçu hier matin une lettre de Jimmy Arthur, un petit vendeur de journaux, qui pour des dévotion de peu d'importance avait comparu maintes fois devant la Cour Juvenile. Le juge ayant reconnu que le gamin était atteint d'une maladie contagieuse avait intéressé le maire Behrman et plusieurs dames à son sort, et grâce à ses efforts persévérants avait obtenu qu'il fut transporté à Hot Springs, Ark., pour y subir un traitement.

A l'heure actuelle Jimmy est complètement guéri et il l'écrit au juge en le remerciant du grand bonfait de son cœur pour la grande bonté dont il a usé à son égard. Quoique fourmillant de fautes d'orthographe la lettre est empreinte d'un profond sentiment de reconnaissance qui a causé une vive satisfaction au juge Wilson.

AMUSEMENTS. WHITE CITY. CITE BLANCHE.

La vogue de la Cité Blanche ne se dément pas et il y a foule chaque soir dans la salle du théâtre pour applaudir les numéros du programme de vaudeville. Les attractions en plein air continuent à jouir d'une grande popularité.

WEST END.

Depuis que les journées chaudes sont revenues le public se rend en foule chaque soir au West End, pour y jouir de la brise du lac en écoutant l'excellente musique de l'orchestre du professeur Ur Tasso. Les quatre numéros de vaudeville inscrits au programme sont aussi très applaudis.

FAITS DIVERS.

Départ de M. Emile Ecuyer.

M. Emile Ecuyer, le sympathique président de l'Union Française, parti aujourd'hui pour France avec deux de ses enfants, une fille et un garçon.

M. Ecuyer passera plusieurs mois à Paris, où, au lendemain de son arrivée, il assistera au mariage de son fils aîné.

Le sceau de la Cathédrale St-Louis.

Depuis mardi dernier, le sceau de la Cathédrale St-Louis a mystérieusement disparu du bureau où sont conservées les archives de l'église; et M. le Curé, après de vaines recherches, s'est vu forcé d'en faire faire un autre.

La disparition inexplicable de ce sceau est portée à la connaissance du public pour mettre celui-ci en garde contre toute supercherie.

Dangereux voleur.

Un incident survenu hier matin, peu après huit heures, dans le voisinage des rues Commune et Tchoupitoulas, a causé une certaine surexcitation parmi les commis et employés des diverses maisons de commerce de ce quartier. Un nègre, vêtu d'un habit de chambre, se promenant dans la rue portant un sac sur le dos, M. Thrifley, employé d'une maison de commerce, connaissant le noir de réputation l'interpella en lui demandant ce qu'il portait.

Pour toute réponse "Gash" laissa tomber son sac à terre, et sortant de sa poche un long couteau-poignard se mit à poursuivre M. Thrifley qui n'était pas armé, n'eut de ressource que dans une fuite précipitée.

Plusieurs commis et négociants s'élançant à l'aide de M. Thrifley et poursuivant le nègre qui, jurant à pleine voix, s'empressa de dévaler en abandonnant son sac sur le trottoir.

Un examen du sac amena la découverte de cinq jambons et de quelques boîtes de conserves, apparemment volées dans une des épiceries en gros du voisinage.

La police est à la recherche de "Gash", lequel étant bien connu ne tardera probablement pas à être arrêté.

BASE BALL.

Nouvelle Orléans, 9; Atlanta, 0.

William Adler est reconnu coupable.

La Banque Nationale d'Etat, a été reconnue coupable, hier matin par le jury, d'avoir violé les articles de la loi qui régissent les banques nationales des Etats-Unis.

Il a été trouvé coupable sur 74 des 82 chefs d'accusation relevés contre lui.

Le jury qui s'était retiré pour délibérer jeudi après midi à 3:30 heures, est rentré dans la salle d'audience vendredi matin, à 11:40 heures. Sitôt que les jurés eurent pris leurs places, le juge Boardman s'est levé vers eux et leur a demandé s'ils s'étaient mis d'accord sur un verdict.

"Oui", a répondu leur président en tendant au greffier de la cour le document sur lequel étaient écrites les décisions du jury.

Le juge ayant ordonné à l'accusé de se lever, le greffier Carter a lu d'une voix forte le verdict suivant: "Nous, le jury dans le cas des Etats-Unis contre William Adler, avons trouvé un verdict de culpabilité sur les chefs d'accusation 1, 3, 7 et 9 à 79 inclusivement."

"Est-ce là votre verdict?" a demandé le juge.

"Oui", a répondu le président Bernhard.

A ce moment une légère agitation s'est manifestée parmi le public, tandis que M. Rosen, l'un des défenseurs de Adler, demandait la mise en liberté provisoire de son client, sous caution.

Le juge a refusé de prendre en considération une demande verbale, et a requis la défense de soumettre une demande écrite. Adler qui paraissait profondément abattu, a quelques minutes plus tard, quitté la salle d'audience, sous la garde d'un marshall des Etats-Unis, qui l'a conduit à la prison de paroisse.

Le minimum de pénalité prévu par la loi sur chaque chef d'accusation est de cinq ans de travaux forcés, le maximum de dix ans.

Selon toutes probabilités les avocats de Adler interjetèrent appel auprès de la Cour Suprême.

Le jury qui a condamné Adler était composé comme suit: M. M. John Wendling, Jr., 1532 rue St-Philippe.

William Brickel, 5922 rue Pitt. Adolph Schroeder, 732 rue Baronne.

John Scherer, 7628 rue St-Charles. James Moulton, 129 rue Carondelet.

F. J. Landfried, 119 rue Sud Calborne. Joseph Fabacher, 1635 rue Terpsichore.

Miller Stone, 419 rue Gravier. Isaac T. Gordon, 1420 rue Toleadano.

Theodore Bernhardt, 320 rue Camp. Theodore P. Fischer, 151 rue Chartres.

John J. Mapp, St-Charles Hotel.

Feuilleton

L'ABELLE DE LA N. O.

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT PAR JACQUES BRIENNE DEUXIEME PARTIE

Le Passé D'une Mère

(Suite.)

"Une fille dont la mère vit avec un homme qui n'est pas son mari."

"Une fille qui porte certes de belles toilettes et qui vit dans le luxe, mais, mon cher, tout le monde ne voudrait pas manger de ce pain-là!"

Le lendemain, la conversation reprit sur le même sujet.

Le jeune docteur accentua encore sa malveillance à l'égard de M. et de Mme de Ribière et tint des propos de plus en plus injurieux.

Les passions mauvaises qui couvaient sous la cendre mal éteinte s'étaient rallumées dans le cœur de Lucien.

Les révélations de Pierre Maaran avaient été le tison qui fait flamber le feu qu'on croyait éteint.

Le jeune médecin questionna le vieillard, et à chaque réponse, il insinua une méchanceté. Il interrompait les faits et gestes de Ribière dans le sens le plus défavorable.

"Votre femme avait-elle de la fortune, demanda-t-il?" Pierre Maaran hérita quelques secondes avant de répondre.

"Elle a fait comme moi, elle a travaillé. Elle avait une jolie voix, elle a donné des leçons de piano et de chant."

"Des leçons de piano et de chant? ricana Lucien. "On vous l'a dit et vous l'avez cru?"

"Comment? que prétendez-vous?"

"Je ne prétends rien! répondit froidement Lucien."

"Mais il me semble qu'il faut, pardonnez-moi l'expression, beaucoup de naïveté pour croire que c'est en donnant des leçons qu'on devient comtesse."

"Qui vous assure qu'elle n'a pas toujours fait ce qu'elle fait aujourd'hui?"

"Oh! non, protesta avec indignation Pierre Maaran. Vous vous trompez certainement."

"Qui sait? la femme capable de se faire passer pour comtesse et d'oublier à ce point ses devoirs n'en est probablement pas à son premier essai."

Il ne pouvait plus songer à entreprendre de nouveaux voyages, de nouvelles démarches. Que serait-il devenu si Lucien Richard n'avait été auprès de lui?"

Les racontars malveillants du jeune homme, les ricanements qui l'accompagnaient ne diminuaient pas la confiance qu'il avait en lui.

Il ne s'apercevait pas de la méchanceté dont ils témoignaient.

"Laissons ces sujets pénibles, dit-il enfin, et ne nous occupons plus que de Marthe. Il faut que je la revolve avant de mourir! Je vous en prie, mon ami, condamnés-moi après elle, ou amenez-la près de moi."

"Alors tous les mystères s'éclairciront. Je suis riche, très riche; je puis assurer son bonheur et le vôtre."

"Je vous la donnerai pour femme, si ce que je crois est exact; sinon je vous récompenserai magnifiquement."

"Vous n'aurez pas à regretter votre bonne action. Lucien était tentant. L'offre avait été le vieillard était généreux. Il avait déjà reçu mille francs pour ses frais de voyage de Villefranche à Vichy, bien que le malade eût lui-même tout payé."

Du reste, Pierre Maaran, pour s'enivrer par cette idée fixe, fut bientôt plus explicite:

"Si vous me faites retrouver ma fille, je vous donnerai ce que vous me demanderez, et si vous ne me demandez rien, je vous laisserai pour un legs de cent mille francs sur mon testament."

Ce chiffre éblouit Lucien, d'autant plus qu'il savait que les jours du malade étaient comptés.

Il songeait souvent en le regardant on l'examinant:

"Il ne vivra pas jusqu'à l'hiver. Et il se voyait en possession de cent mille francs; c'est à dire d'une somme plus considérable que celle qu'il avait souhaitée. Il pourrait s'établir à Paris et vivre largement, en attendant la clientèle et le succès."

Le sang fouetté par cette perspective, il répondit, après quelques instants de réflexion:

"Comme je vous l'ai dit, les de Ribière ne valent pas exactement eux-mêmes ou ils traitent, quand ils ont quitté Villefranche. Leur programme de vacances n'était pas arrêté."

"Mais je vais écrire, je vais voir, et avant peu, je saurai où ils sont, et je vous promets de vous mettre en présence de votre fille."

Lucien, dans sa réponse, avait habilement dissimulé la vérité quand il avait parlé de programme de vacances encore mal arrêté.

Lorsqu'il fut seul, il fut bien obligé de s'avouer qu'il ignorait totalement où les de Ribière passaient l'été et qu'il n'avait aucun indice qui lui permit de les retrouver.

"Diable, ces cent mille francs ne sont pas faciles à gagner."

"Que faire? Retourner à Villefranche? mais je n'y apprendrai rien que je ne sache déjà."

"Aller à Paris? ce serait mieux; mais c'est encore bien aléatoire."

"Sapristi, me voilà bien embarrassé!..."

Lucien Richard avait quitté Pierre Maaran sous le prétexte d'écrire des lettres et de commencer ses recherches en réalité pour réfléchir.

Il se promenait à l'extrémité du parc de Vichy, sur les bords de l'Allier, sans prendre garde aux personnes qu'il rencontrait, quand il entendit une voix l'interpeller joyeusement:

"d'un superbe panama. Une jeune femme l'accompagnait, habillée comme lui, avec beaucoup de recherche et portant un chapeau orné de plumes blanches."

Lucien eut besoin de quelques secondes d'examen pour reconnaître dans ces deux personnes Milou et Mariette.

Il ignorait la présence de Milou à Vichy ne l'ayant plus vu sans doute depuis "l'accident du moulin."

Milou lui avait annoncé son départ un soir à l'heure de l'après-midi au café du Commerce. Il lui avait dit comme à tout le monde qu'il se rendait à Genève, où on lui proposait un emploi.

En raison des circonstances particulières au milieu desquelles s'était tenu son départ, Milou n'avait pas osé dire plus